

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 5 / 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 01 Avril 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le NEUF AVRIL le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.
Conseillers en exercice : 13	Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud , ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît , GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe .
Présents : 10	Absent : Arnaud NOUVIALE, Benoit CONTE, Christophe WARGNY
Votants : 10	Secrétaire de séance : Serge RENARD
Pour : 9	
Contre : 1 (Mr BOUCHARD)	
Abstention : 0	

Objet : Taux et produits des impositions directes locales

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),,

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° S4/1 du 11 Avril 2024, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe Foncière Bâtie : 44.03 %
- Taxe Foncière Non Bâtie : 147.88 %
- Taxe d'Habitation : 14.80 %
- CFE : 27,41 %

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité (1 contre) :

- Décide de maintenir les taux d'imposition votés en 2024 pour l'année 2025
- Accepte l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 suivant :
 - Taxe Foncière Bâtie : 44.03 %
 - Taxe Foncière Non Bâtie : 147.88 %
 - Taxe d'Habitation : 14.80 %
 - CFE : 27,41 %
 -
- Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 14 Avril 2025

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,

Serge RENARD



DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 5 / 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
01 avril 2025

Conseillers en exercice :
13

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-CING, le NEUF AVRIL le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, ~~NOUVIALE Arnaud~~, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, ~~CONTE Benoit~~, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, ~~WARGNY Christophe~~.

Absents : NOUVIALE Arnaud, Benoit CONTE, Christophe WARGNY.

Secrétaire de séance : Serge RENARD

Objet : Vote du Budget Primitif 2025

Monsieur Le Maire présente le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- 1) Pour la section de fonctionnement à 1 801 283.49 €
- 2) Pour la section d'investissement à 818 872.18 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le Budget Primitif 2025 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 14 avril 2025

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE



Le secrétaire de séance,

Serge RENARD

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 5 / 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
01 avril 2025

Conseillers en exercice :
13

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-CING, le NEUF AVRIL le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, ~~NOUVIALE Arnaud~~, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, ~~CONTE Benoît~~, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, ~~WARGNY Christophe~~.

Absents : NOUVIALE Arnaud, Benoit CONTE, Christophe WARGNY.

Secrétaire de séance : Serge RENARD

Objet : Vote du Budget Annexe Pôle de santé 2025

Monsieur Le Maire présente le Budget annexe Pôle de santé 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- | | |
|--|--------------|
| 1) Pour la section de fonctionnement à | 113 366.21 € |
| 2) Pour la section d'investissement à | 252 532.32 € |

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le Budget annexe Pôle de santé 2025 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 14 avril 2025

Le Maire:

Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,

Serge RENARD